



REGISTRE DES QUESTIONS

INFORMATIONS CONCERNANT L'ANNONCE

Collectivité :	Commune de Liffol-le-Grand
Type d'annonce :	Avis d'appel à la concurrence
Type de procédure :	Procédure adaptée ouverte pour un montant inférieur à 90 000 euros HT
Référence :	02-2025
Date de mise en ligne :	Le vendredi 07 novembre 2025 à 14:06:13
Date de clôture :	Le lundi 08 décembre 2025 à 12:00:00
Titre :	Marché public de prestation d'assurance de la commune de Liffol-le-Grand (2026-2028)
Descriptif :	La commune lance une consultation afin de renouveler l'ensemble de ses assurances pour la période 2026-2028

REGISTRE DES QUESTIONS / REPONSES REPONDUES

Questions / Réponses

[20/11/2025 à 13:01:24] Bonjour, pouvez vous nous communiquer les statistiques sinistres de l'assurance Dommages aux Biens.

Cordialement,

[20/11/2025 19:17:18] Bonjour,

Les statistiques figurent dans les documents de la consultation et sont dès lors accessibles à tous. (Annexe Stat Groupama)

Cordialement,

Le représentant du pouvoir adjudicateur

[20/11/2025 à 12:58:50] Bonjour, souhaitez vous la garantie RC ENVIRONNEMENT.

Cordialement,

Questions / Réponses

[20/11/2025 19:21:22] Bonjour,

Non, pas de RC environnement, les activités demeurant de la compétence de la collectivité n'étant pas génératrices de risques particuliers.

Merci de vous référer au CCTP du lot 1 (page 6 et suivantes notamment).

Cordialement,

Le représentant du pouvoir adjudicateur

[19/11/2025 à 09:30:57] LOT CYBER

Merci de nous confirmer que la VILLE et le CCAS partagent le même système informatique ?

[20/11/2025 19:15:00] Bonjour,

Oui, aucun équipement n'est spécifiquement affecté au CCAS, c'est bien le système informatique de la commune qui est utilisé.

Cordialement,

Le représentant du pouvoir adjudicateur

Questions / Réponses

[12/11/2025 à 10:19:54] LOT 6 CYBER

Merci de répondre aux questions ci-dessous pour la VILLE et pour le CCAS :

1) Exercez-vous une activité dans les domaines suivants :

- o Plateformes de monnaie virtuelle et de crypto-monnaie ;
- o Organisations de jeux de hasard et d'argent ;
- o Transports aériens ou maritimes (y compris aéroports et ports) ;
- o Entreprises de production et de distribution d'eau ;
- o De gaz et d'électricité ;
- o Sociétés de télécommunications.

2) Réalisez-vous des sauvegardes des données et des éléments critiques du système informatique à minima tous les sept (7) jours ? Ces sauvegardes doivent être stockées :

- Soit sur un élément physique externe appartenant à l'entreprise et maintenu déconnecté du système informatique une fois la sauvegarde effectuée.
- Soit sur une solution Cloud, isolée du système informatique une fois la sauvegarde effectuée, qui vous permet de récupérer une version précédente de vos fichiers (avant le chiffrement par exemple) ou sur un serveur externe spécifiquement dédié. Vos informations de connexion (identifiants et mots de passe) utilisées pour accéder à ces environnements doivent être différentes de celles utilisées pour accéder à votre système informatique. Les prestataires : Yandex Cloud, Mail.ru - Cloud Solutions, Alibaba Cloud et Huawei - 3data cloud, sont exclus.

3) Disposez-vous d'un antivirus mis à jour régulièrement (au plus tard 7 jours après la publication officielle de la mise à jour) sur tous les postes de travail Windows et serveurs Windows ?

4) Merci de nous indiquer le montant du budget de fonctionnement total de la collectivité (et pas uniquement le budget attribué à l'informatique) VILLE + CCAS ?

5) Merci de nous indiquer le nombre total d'employé VILLE + CCAS ?

[17/11/2025 17:01:05] Bonjour,

1/ Les activités listées dans la question ne sont pas exercées par la commune.

2/ Nous utilisons un système de cloud, hébergé en France, avec sauvegarde régulière (moins de 7 jours).

3/ Un antivirus est installé et mis à jour régulièrement sur les postes.

4/ Indiqué dans le questionnaire. Le budget de fonctionnement de la commune (budget principal) est de 1 897 157 € en dépenses et celui du CCAS de 30 741 € en dépenses.

5/ Indiqué dans le questionnaire. Nombre total d'agents : 21.

Cordialement,

Le représentant du pouvoir adjudicateur